

## Tele2 en difficulté

Le groupe a fait état pour le premier trimestre d'un bénéfice avant impôt de 759 millions de couronnes (82,8 millions d'euros) contre 999 millions (retraité) l'an dernier sur la même période et 929 millions attendus en moyenne par les analystes.

Le chiffre d'affaires trimestriel, à 11,6 milliards de couronnes contre 10,4 milliards sur les trois premiers mois de 2004, est conforme aux attentes du marché. Mais le chiffre d'affaires moyen par abonné (ARPU) recule à 137 couronnes contre 141 au quatrième trimestre 2004 et 150 au premier trimestre de l'an dernier. Tele2 explique ces difficultés par les charges générées par le lancement d'un nouveau service de téléphonie fixe en Suède censé concurrencer l'opérateur historique. Des charges évalués à 100 millions de couronnes. L'opérateur qui a beaucoup investi ces dernières années dans son développement international, ajoute que ses activités de téléphonie fixe et d'accès internet dans les pays nordiques, dont la Suède, ont vu leur Ebitda reculer au premier trimestre, à 89 millions de couronnes contre 263 millions un an plus tôt. Au total, le résultat des pays nordiques est tombé de 979 à 723 millions. Le groupe explique que la région a perdu des clients ces derniers mois en raison de la baisse du marché de l'accès internet traditionnel. Il souligne que sa base de clients fixes reste stable. A l'international, les bénéfices ont légèrement diminué dans les pays baltes et en Russie mais sont en hausse en Europe centrale et méridionale, au Benelux et en Grande-Bretagne. Lars-Johan Jarnheimer, le directeur général de Tele2 a dit s'attendre à une stabilisation de ses bénéfices cette année, hors exceptionnels, évoquant diverses charges qui pèseront sur ses résultats, notamment les versements à TeliaSonera et l'achat des capacités de transmission au réseau suédois de troisième génération. En France, après de très longues et très dures négociations, Tele2 est parvenu à arracher un accord d'opérateur mobile virtuel (MVNO) avec Orange (voir notre article).